



ACTUALITES

JUIN - JUILLET 2017 - N° 69 -

LE MOT DU MAIRE



Chers Fontainais, Chères Fontainaises,

Dans ce mot du Maire, je vais aborder deux thèmes. L'un récurrent en cette période, nos finances communales, l'autre parce qu'il fait partie de nos actions de fond, la gestion des déchets.

Nos finances communales :

Comme les trois années précédentes, les taux des impôts communaux n'augmenteront pas en 2017.

Par ailleurs, le conseil communautaire de la CODAH a décidé de baisser le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Il passera de 4,44 % à 4,22 %.

D'une manière générale, nos marges de manœuvre continuent à se réduire en raison de la baisse des dotations de l'état. Pour illustrer mon propos, je citerais l'évolution de la dotation globale de fonctionnement entre 2013 et 2017. Nous avons subi pour votre information une baisse d'environ 150 000 €. Malgré cela, notre objectif de maintenir les services à destination de nos concitoyens et la réalisation de nos projets d'investissement restent toujours d'actualité.

La gestion des déchets :

Dans ce nouvel Echo, un encart spécial est consacré à la gestion des déchets. Si nous sommes relativement de bons élèves, nous pouvons encore progresser en particulier sur le recyclage du verre et sur la réduction du volume des déchets mis dans la poubelle grise.

Une nouveauté : un container dédié à la récupération des textiles et des chaussures a été mis en place près de l'ancien site de l'OTAN, route d'Emfrayette. N'hésitez pas à y déposer vos vêtements et chaussures usagés.

Par ailleurs, vos suggestions dans le domaine du recyclage des déchets seront les bienvenues.

Je terminais de rédiger ce mot du Maire lorsque la nomination de Monsieur Edouard PHILIPPE Maire du Havre et Président de la CODAH, au poste de premier ministre a été annoncée. Je lui souhaite pleine réussite au service de notre pays.

Je vous souhaite chers concitoyens, chères concitoyennes, une bonne lecture.

Jean-Louis MAURICE

ELECTIONS LEGISLATIVES :

**DIMANCHE 11 JUIN 2017
et DIMANCHE 18 JUIN 2017**

Ouverture de vos bureaux de vote de 8 h à 18 h.

Nota : Présentation obligatoire d'une pièce d'identité.

... INFOS COMMUNALES

L'état CIVIL



MARIAGE

Tous nos vœux de bonheur au couple que nous avons uni :

Philippe LEGAGNEUX et Elisabeth BESSEYRE 13 mai 2017

DECES

C'est avec tristesse que nous avons enregistré le décès de :

MERITAN Ariel	03 janvier 2017
HEUZÉ veuve GAND Christiane	19 janvier 2017
MAILLARD Michel	20 janvier 2017
PRUDHOMME Gérard	25 janvier 2017
RIGAUD Robert	1 ^{er} mars 2017
RUAUX Philippe	16 mai 2017



NAISSANCES :

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

LAIGRE Louise	30 décembre 2016
BREDEL Valentin	09 janvier 2017
FADIGA Simon	15 janvier 2017
COQUIN Oscar	1 ^{er} février 2017
TERENZIO Béatrice	18 avril 2017
LE SAINT Léonie	28 avril 2017



ESPACES VERTS

Avec le retour des beaux jours, un petit rappel... l'usage des appareils de jardinage et d'entretien des espaces verts (motoculteurs, tondeuses à gazon, etc.) à l'intérieur et à proximité des zones d'habitation est autorisé sur certaines plages horaires. Pour le bien-être de tous, les tontes de pelouse et autres travaux "broyants" peuvent être effectués :

- **Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h 00 ;**
- **Le samedi : de 9 h à 12 h 00 et de 15 h à 19 h 00 ;**
- **Le dimanche et les jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00.**



BRULAGE A L'AIR LIBRE

Nous rappelons que le **brûlage à l'air libre** des produits de jardin, des déblais et débris de toute nature provenant de l'exécution de travaux privés **est interdit** sur tout le territoire de la commune de Fontaine la Mallet. aussi bien sur le domaine public que sur le domaine privé.



Concours des Jardins Fleuris

Inscription en mairie
jusqu'au
30 Juin (catégories :
jardin, balcon,
fenêtres, commerce).



14 JUILLET Garden Party, Place Saint -Valéry



A l'occasion de la Fête Nationale, l'équipe municipale convie les Fontainais à participer aux cérémonies et à la traditionnelle Garden Party qui se dérouleront place Saint-Valéry
le vendredi 14 Juillet 2017 à partir de 11 30.

Environnement : Les fontainais bons élèves ?

Apport volontaire du Verre



Tonnes collectées	2015	2016
TOTAL	65,152	67,502

	Performance en kg/hab		
	2013	2015	2016
FONTAINE LA MALLET		23,66	24,84
CODAH		18,67	
Départementale	27		
Nationale	29		

Les performances de collecte du verre ont augmenté sur la commune entre 2015 et 2016. Bien que supérieures à celles de la CODAH, elles restent bien en dessous des résultats observés sur d'autres territoires.

La caractérisation du contenu de la poubelle grise en septembre 2016 montre qu'en moyenne elle comporte 5 % de verre soit 10 kg/hab/an qui partent encore à l'incinération ...

Parc de colonnes Avec ces 8 colonnes à verre, le ratio est de 1 colonne pour 336 habitants, ce qui est un peu inférieur aux recommandations faites par ECO-EMBALLAGES : 1 pour 250 habitants :

l'ajout de 3 colonnes permettrait d'atteindre ce ratio

Les emballages recyclables et les journaux magazines



Tonnes collectées	2015	2016
EN APPORT VOLONTAIRE	5,67	6,23
EN PORTE A PORTE	153,19	159,18

	Performance en kg/hab		
	2013	2015	2016
FONTAINE LA MALLET		57,68	60,88
CODAH		29,81	
Départementale	41		
Nationale	47		

Les performances de collecte des emballages et papier sont très satisfaisantes.

En effet les résultats sont supérieurs à la moyenne nationale.

Toutefois, la poubelle grise comporte encore des emballages recyclables ...

DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON, PAPIERS JOURNAUX ET MAGAZINE



Extension des consignes de tri : Les premiers retours à l'échelle de la CODAH amènent la performance à 35,26 kg/hab/an

Les bio-déchets



Tonnes collectées	2015	2016
EN PORTE A PORTE	241	263

	Performance en kg/hab		
	2013	2015	2016
FONTAINE LA MALLET		87,51	96,80



A ce jours sur la commune, 918 foyers disposent d'un bac pour les bio-déchets et 418 foyers d'un composteur

Ordures ménagères



Tonnes collectées	2015	2016
TOTAL	549,7	559

	Performance en kg/hab		
	2013	2015	2016
FONTAINE LA MALLET		199,60	205,56
CODAH		284	
Départementale	283		
Nationale	269		

La quantité d'ordures ménagères a augmenté entre 2015 et 2016.

Toutefois, elle reste relativement faible car très en dessous des ratios de production à l'échelle de la CODAH et même à l'échelle nationale.

Le contenu de la poubelle grise caractérisé en 2016 sur FONTAINE LA MALLET

Déchets putrescibles (restes de repas, jardin etc ...)	21%
Déchets recyclables destinés aux bacs jaunes	26%
Emballages en verre	5%
Déchets destinés aux CDR	6%
gaspillage alimentaire et INS	3%
Ordures ménagères	39%



60 % du contenu de la poubelle grise pourrait être valorisé !

Recyclons !

Nos Objectif 2017

DÉSORMAIS,
TOUS LES
EMBALLAGES
SE TRIENT

À RECYCLER

EMBALLAGES
EN VERRE



À RECYCLER

EMBALLAGES
EN PLASTIQUE,
METAL, CARTON,
PAPIERS,
JOURNAUX
ET MAGAZINES



NOUVEAU



À JETER

ORURES
MÉNAGÈRES



Atteindre la moyenne
départementale de
27 kg/an/habitant

Mettre en oeuvre les
nouvelles consignes de tri

Mettre dans la poubelle noire que
des ordures ménagères
0% de recyclables

Nos moyens



Apport Verre



Apport recyclable



Apport textile



Nos bonnes pratiques



Je limite les emballages



J'utilise des éco-recharges



Je fais du compost



Je limite mes impressions



Je mets un «STOP PUB»



Je donne des vêtements



Je choisis de la vaisselle réutilisable



Je donne des livres



J'utilise des piles rechargeables



Je loue des outils



J'utilise un cabas



Je fais réparer mes appareils



J'achète à la coupe



Au bureau, j'utilise ma tasse



STOP
au gaspillage alimentaire

Règles de gestion des poubelles :

Sortie après 18h la veille de la collecte

Rentrée avant 18h le jour de la collecte

Collecte assurée les jours fériés sauf les 1er Janvier, 25 décembre et

1er mai

Le brûlage à l'air libre est interdit sur la commune

Une déjection canine laissée sur la voie publique, on aimerait s'en passer.

Soyons responsables de nos animaux

Votre engagement !

8^{ème} FETE DE LA MUSIQUE

Samedi 17 juin 2017

(Organisation : Municipalité et commerçants de FONTAINE LA MALLET)

Place Saint-Valéry

A partir de 19 h 30 : BUVETTE et RESTAURATION CHAMPETRE (repas froid : 10 €,
Réservation auprès de la Boucherie Homont ☎ 02 35 55 92 62)

Marc FREMONT présente



Chansons festives à texte



Musique cubaine



Set "Années 70"

Programme de l'Après-midi :

L'ASSOCIATION MUSICALE présente :

Brasserie Le Saint-Valéry :

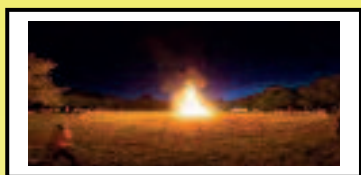
16 h 45 : classes de violons, violoncelles et musique de chambre

Place Saint-Valéry

17 h 45 : classes de percussions

19 h 30, 21 h 00 et 22 h 30 : démonstrations de Step (Union Fontainaise)

... INFOS ASSOCIATIVES



L'ASSOCIATION '**LA SOURIS**' ORGANISE

LE SAMEDI 24 JUIN, **LES FEUX DE LA SAINT JEAN.**

DEPART DE LA PLACE SAINT VALERY A 22 H 15,
RETRAITE AUX FLAMBEAUX DANS LES RUES DE
FONTAINE LA MALLET, DANSES AUTOUR DU BUCHER
ALLUME PAR LES DERNIERS MARIÉS DE LA COMMUNE.

VENEZ NOMBREUX POUR CLOTURER NOTRE SAISON.

Pascal CARFANTAN, 06.24.52.75.84.



LE CLUB DES SENIORS

La prochaine sortie organisée par le club des séniors au domaine de Chantilly le 15 juin affiche déjà complet!

Quelques dates à retenir :

- ✓ **9 novembre, 12 h :**
repas des anciens organisé conjointement avec la municipalité, salle Lucien Gréverand du Mougan.
- ✓ **18 novembre à 13 h 30 :**
concours de manille ouvert à tous, salle Lucien Gréverand.

Gisèle BEAUDOIN
06.17.63.05.12.



L'UNION FONTAINAISE DE FOOTBALL

Organise son vide-grenier
Le dimanche 25 juin
Stade Gérard Hérouard
de Fontaine-la-Mallet.



ATELIER DU MOUGNAN

Exposition en mairie
Des œuvres réalisées par
les artistes de 'L'ATELIER
DU MOUGNAN' les
24 et 25 juin.



Une équipe à votre service.
Permanence le mardi de 9 h 30 à 11 h 30, centre culturel du Mougan,
21, rue du Mougan
Tél. : 02.35.20.27.01.
Mail : avf.fontainelamallet@sfr.fr



La municipalité de Fontaine la Mallet souhaite la bienvenue à notre nouveau commerçant,
Madame & Monsieur Bruno DURAND,
Bar Brasserie Presse « le SAINT VALERY ».